

des leçons diverses produites par M. Roux dans ses *Recherches* pouvait faire naître. La première ligne de cette inscription est ainsi conçue : DEAE SEG. F. Je l'ai restituée, comme De la Mure avait fait : *Deæ Segusiavi Fori* (à la déesse du marché des Ségusiaves), en rejetant l'interprétation de M. Roux : *Deæ Segetiæ fide*. Mon contradicteur semble reconnaître qu'il s'était trompé ; mais, ne voulant pas avoir l'air d'être battu, en adoptant la version de De la Mure, qu'il avait rejetée jadis assez durement (*Recherches*, p. 67), il propose de lire : *Deæ Segusavorum Fori*. Il n'a pas pris garde, sans doute, que j'avais déjà indiqué cette lecture (qui est celle de Spon) comme étant la meilleure, p. VII de mon livre.

J'ai donné pages 17 et 55 une traduction de l'inscription du monument érigé par les charpentiers de Feurs au dieu Silvain. Cette inscription porte NUMIN. AVG. DEO. SILVANO... que je traduis : « Au dieu Silvain, divinité d'Auguste. » M. Roux veut qu'on lise : « A la divinité d'Auguste, au dieu Silvain, parce que, » dit-il, la divinité de l'Empereur était alors la première dans « la bouche des flatteurs, et par conséquent se plaçait avant les « autres. » J'avoue ne pas comprendre cette subtilité ; mais, qu'à cela ne tienne ! je contesterai d'autant moins l'explication de M. Roux, que j'ai cru remarquer que les savants n'étaient pas encore bien d'accord sur le sens du sigle AVG joint comme qualificatif à certains mots, particulièrement aux noms des divinités. Peut-être l'incertitude provient-elle de ce qu'il avait quelques rapports avec nos adjectifs *royal* et *impérial*, qui peuvent désigner *ad libitum* un établissement dépendant de la personne même du roi ou de l'empereur, ou un établissement entretenu aux frais de l'Etat, c'est-à-dire un établissement public.

Le cinquième monument produit par moi est l'inscription de *Jullus*, « prince de la cité des Ségusiaves. » J'ai donné un fac-simile réduit de ce monument, découvert récemment, et qui vient si merveilleusement accroître la série épigraphique que nous possédions déjà sur le peuple ségusiave. Encore un monument dont M. Roux ne souffle mot. Il est vrai que c'est tout simplement l'un des monuments historiques les plus curieux, non pas seule-